

ARRIVÉE

Vous rendre au pavillon Paul-Lafleur (résidence) à partir de 14 h

Souper : 18 h à la cafétéria

Visite guidée du site (facultative) : 19 h, départ de la cafétéria

Réunion d'information : 20 h 30 au basilaire 1

**SVP prendre note que certaines des informations contenues dans ce document peuvent ne pas concerner votre stage.*

AFFICHAGE DES HORAIRES, CLASSES DE MAÎTRE ET LEÇONS PRIVÉES

L'horaire de la semaine et l'horaire des classes de maître sont affichés sur les babillards situés aux endroits suivants :

1. Dans le hall des basilaires (niveau inférieur de l'accueil)
2. Dans le hall du pavillon Paul-Lafleur (résidence)
3. À l'entrée de la cafétéria

Ces babillards sont notre moyen de communication principal, assurez-vous de vérifier régulièrement tout changement ou modification apportés aux horaires. Les cours ont lieu du lundi au samedi. Le dimanche est une journée de congé et une sortie à l'extérieur du site est organisée, pour les étudiants intéressés.

LEÇONS PRIVÉES

Vos professeurs vous expliqueront le fonctionnement des leçons privées. Assurez-vous de noter l'horaire de vos leçons privées (date, lieu et heure) afin de ne pas causer de retard aux autres stagiaires.

ACCOMPAGNEMENT

Veillez apporter avec vous les partitions pour votre accompagnement. Il est important de déposer à l'avance vos partitions dans la boîte installée à cet effet à la porte du studio de votre pianiste. Les répétitions avec piano seront à planifier une fois sur place, auprès du pianiste qui accompagne pour votre instrument.

AUDITIONS

Les auditions pour évaluer votre niveau, pour participer aux classes de maître et pour la répartition des groupes de musique de chambre ont lieu lundi matin, à compter de 9 h (sauf Tuba). Après la réunion d'arrivée dimanche soir, assurez-vous de mettre votre nom sur la liste (une liste par instrument) qui vous concerne affichée sur le babillard des basilaires. Lundi matin, présentez-vous au lieu où se dérouleront les auditions. L'audition dure environ 5 minutes, sans accompagnement.

CONTACT

- Pour toute question, veuillez vous adresser au poste d'accueil du pavillon Paul-Lafleur (résidence).
- En cas d'urgence, après la fermeture du bureau d'accueil (vers 21 h), vous pourrez toujours joindre quelqu'un en appuyant sur le bouton, à droite de la porte de l'accueil.

- Pour nous joindre : **418 452-8111 poste 1600** ou admission@domaineforget.com

PRATIQUES / CONCERTS

La pratique dans vos studios et dans les basiliaires est permise entre 8 h et 21 h 30 et vous pouvez en tout temps utiliser les huttes de pratique éloignées des lieux d'hébergement. Après une pratique, merci de remettre le local tel que vous l'aviez trouvé.

Pour assister aux concerts du Festival, vous devez vous procurer votre billet (gratuit pour les stagiaires) le jour du concert, entre 10 h et 17 h, à l'accueil de la résidence. Le concert est obligatoire pour les mineurs. Important : SVP vous rendre à la salle de concert au moins 10 minutes avant le début du concert.

REPAS

Un bracelet pour les repas vous est remis à votre arrivée. Veuillez l'avoir avec vous lors des repas et le présenter au moment du service.

Si vous avez une allergie alimentaire, il est de votre responsabilité de vous identifier au personnel de la cafétéria en montrant votre bracelet, de couleur différente, identifiant votre option végétarienne, catégorie d'allergie ou intolérance alimentaire.

- **Petit-déjeuner** - Le petit-déjeuner continental est disponible dès 7 h 30 et le petit-déjeuner chaud est servi de 8 h à 8 h 30.
- **Dîner** - De 12 h à 13 h (attention, le service se termine à 12 h 30).
- **Souper** - De 18 h à 19 h (attention, le service se termine à 18 h 30).

Le dimanche :

- Le déjeuner continental servi dans la grande salle du **pavillon Paul-Lafleur (résidence)**.
- Le lunch du midi est aussi disponible sous forme de boîte à lunch, pour apporter avec vous (sandwiches, jus, fruits, desserts, etc.).
- Le souper a lieu à la cafétéria comme d'habitude.

Veillez noter que vous pouvez demander une deuxième assiette à la cafétéria, à 12 h 30 et 18 h 30. Si vous souhaitez avoir des fruits au dîner et au souper, veuillez en faire la demande au personnel de la cafétéria.

SCULPTURES ET YOGA

Tous les samedis, du 22 juin au 24 août 2019, à 8 h 30, cours gratuits de yoga dans le décor majestueux du Jardin harmonique de sculptures. En cas de pluie, l'activité se tiendra dans le hall de la salle de concert.

ALCOOL ET DROGUES

Aucune drogue n'est permise au Domaine Forget. Nous nous réservons le droit de renvoyer toute personne qui en consommerait. La consommation d'alcool par les mineurs est interdite en tout temps; un adulte qui fournit de l'alcool à un mineur sera renvoyé sur le champ. L'alcool est interdit à la cafétéria, à la salle de concert et au pavillon Paul-Lafleur (résidence) (sauf une consommation achetée sur place).

COURRIER ET COLIS

Si vous désirez recevoir du courrier, assurez-vous que l'enveloppe ou le paquet soit adressé à votre attention. Voici les coordonnées d'envoi :

Domaine Forget

a/s : votre nom

5, rang Saint-Antoine, C.P. 672

Saint-Irénée (QC) G0T 1V0

Canada

Le Domaine Forget n'assume aucuns frais de transport; assurez-vous que tous les frais de douane ont été prépayés. Postes Canada livre du lundi au vendredi. Nous renverrons à l'expéditeur une lettre reçue après le départ d'un étudiant.

RÉSEAU INTERNET

Un réseau Internet sans fil est disponible sur tout le site du Domaine Forget pour les courriels ou pour des recherches liées à votre stage. Aucun téléchargement n'est autorisé, de manière à garder le réseau fonctionnel pour tous. Le **mot de passe du réseau sans fil est 4184528113**.

DIVERS

Le couvre-feu est à 23 h. Au-delà de cette heure, nous vous demandons de garder le silence dans les studios, sur les terrasses et dans les dortoirs. Pensez au sommeil des autres 😊.

Une **buanderie** est à votre disposition **aux studios et à la résidence** pour la lessive. Des petites boîtes de détergent sont en vente au bureau de l'accueil au coût de 1 \$.

Photocopies : au bureau d'accueil du pavillon Paul-Lafleur (résidence).

Pour de menus achats hors du Domaine Forget, il y a un petit dépanneur à Saint-Irénée, un guichet automatique Desjardins, de même qu'à La Malbaie ou aux Éboulements, soit à une distance d'environ 15 km.

Les feux sont permis le soir à l'endroit prévu à cet effet (au niveau du Jardin français). Si vous désirez en faire, veuillez d'abord adresser une demande à l'accueil. Il est primordial d'éteindre complètement le feu à votre départ à l'aide du boyau d'arrosage.

Le ménage sera fait deux fois par semaine dans les résidences, les dortoirs et les studios. SVP, rangez le plus possible vos effets personnels à cette occasion pour que les concierges puissent nettoyer.

Il y a des bacs de récupération un peu partout sur le site. Papier, plastique et cannettes vont tous dans le même bac à moins d'indication contraire.

SOINS DE SANTÉ

Pour des blessures légères, veuillez vous adresser à l'accueil. Une machine à glace est également à votre disposition à la cafétéria. La pharmacie, la clinique médicale et le dentiste les plus proches se trouvent à La Malbaie, à environ 20 minutes en automobile du Domaine Forget.

Numéros importants :

- Urgence : 911
- Info-Santé : 811 (pour recevoir les conseils d'une infirmière, 24 h sur 24 h)

FIN DU STAGE ET TRANSPORT DE RETOUR

Au **dernier jour** de votre stage, un autobus partira du Domaine Forget, en matinée (**7 h 30**) en direction de Québec. Le coût du transport est de **40 \$**, payable au bureau d'accueil de la résidence. L'autobus effectuera un arrêt à l'aéroport Jean-Lesage et se rendra ensuite à la Gare du Palais à Québec. Arrivée à 9 h 45 (aéroport Jean-Lesage | 10 h – terminus d'autobus/gare de train – centre-ville de Québec).

Vous pouvez réserver une place dans cet autobus dès votre arrivée, au bureau de l'accueil.

DÉPARTS

7 h 30 – devant le pavillon Paul-Lafleur (résidence)

Nous vous souhaitons un excellent séjour au Domaine Forget!